

Genève, le 16 février 2023

NOUVELLE PRESIDENCE POUR LE CARTEL INTERSYNDICAL

Réunie le 16 février 2023, l'Assemblée des Délégué-es du Cartel intersyndical du personnel de l'État et du secteur subventionné a élu par acclamation Geneviève Preti, conseillère en santé sexuelle, à la présidence du Cartel. Elle remplace Olivier Baud, retraité, dont le mandat a pris fin le 31 décembre 2022. Avec cette élection, c'est la première fois dans l'histoire du Cartel intersyndical qu'une personne employée du « grand État », obtient une décharge de sa direction (Hôpitaux Universitaires de Genève) afin d'assumer ce poste. Le Cartel confirme ainsi sa détermination à lutter pour des conditions de travail et des services de qualité tant au sein de l'administration centrale que des institutions subventionnées.

Après des études de sociologie à l'université de Genève, Geneviève Preti a travaillé 14 années au sein de l'association « Groupe sida Genève ». Elle obtient un DAS en santé sexuelle et intègre en 2008 l'unité de santé sexuelle et planning familial, rattachée aux HUG. La même année elle devient membre du SIT (syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs). Elle participe dès cette date aux activités du comité SIT hospitalier. En 2015, Geneviève Preti lutte activement contre l'augmentation du temps de travail à 42h par semaine et contre les mesures linéaires de coupes de postes dans la fonction publique en tant que membre du comité unitaire intersyndical. Epaulée par un bureau et un comité soudé, elle assumera dorénavant la présidence du Cartel tout en poursuivant sa fonction de conseillère en santé sexuelle.

Geneviève Preti tient à remercier les présidentes et présidents qui l'ont précédée, et tout particulièrement Olivier Baud pour l'engagement et les compétences qu'il a mis au service du Cartel.

La nouvelle présidente du Cartel a rappelé l'importance de s'engager fermement sur les dossiers suivants :

- **Maintenir le statut de la fonction publique.** Ce statut profite à l'ensemble des personnes et des entreprises, en permettant de réduire les risques d'ingérences économiques ou politiques.
- **Aligner les salaires à l'inflation,** faire respecter les mécanismes salariaux légaux. L'Etat de Genève se doit d'être exemplaire : maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires favorise également l'économie.
- **Lutter contre les bas salaires, valoriser la pénibilité de certaines fonctions : n'oublions pas les leçons de la Covid !** Les métiers essentiels, souvent assumés en majorité par des femmes, doivent impérativement être valorisés.
- **Se battre pour une économie durable et solidaire :** les employé-es du privé laissé-es sur le carreau par les crises écologiques doivent être formé-es aux besoins futurs et si nécessaire engagé-es pour les politiques publiques liées à une économie durable et circulaire. A cet égard, le Cartel intersyndical restera engagé pour le « OUI » à l'initiative 1'000 emplois pour la création d'emplois sociaux et écologiques et la réduction du temps de travail.

Afin que la société puisse enfin amorcer le virage nécessaire vers l'économie durable et soutenable pour la planète et pour tou-t-e-x-s, Geneviève Preti est convaincue que la fonction publique a un rôle fondamental à jouer. Elle est élue l'année où le Cartel portera les revendications de la fonction publique lors de la grève féministe du 14 juin, ainsi que lors de la grève pour l'Avenir du 27 octobre.

Le bureau

Contacts :

Geneviève Preti, présidente

Françoise Weber, membre du bureau

Francesca Marchesini, membre du bureau